

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Coefficient : 3

Durée de préparation : 90 minutes.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé au plus et 10 minutes d'entretien au moins.

Type de sujet donné : carte au 1/25 000 sur la France (France métropolitaine et DROM) complétée d'un document d'accompagnement (photographie, carte statistique ou thématique, plan, tableau ou graphique statistique, infographie, texte).

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet parmi deux.

Liste des ouvrages autorisés : atlas Nathan en salle de préparation.

Le jury a écouté cette année 11 candidats et candidates, qui ont obtenu des notes allant de 8 à 18 sur 20. La moyenne est à 13,27 et la médiane à 13. Malgré des notes en légère baisse par rapport à l'an passé, le jury tient à souligner le bon niveau de ces résultats qui témoigne de la qualité de la préparation des candidates et candidats pour cette épreuve. La plupart montre une relativement bonne maîtrise de l'exercice et du vocabulaire géographique, ainsi qu'une capacité à formuler des hypothèses fines et pertinentes sur le sujet donné.

Malgré leurs indéniables qualités, les exposés écoutés présentaient toutefois certaines lacunes sur lesquelles le rapport entend revenir.

Le jury engage tout d'abord les candidats et candidates à **mieux gérer leur temps**. Plusieurs exposés ont été conclus en catastrophe, en terminant par une troisième partie à peine ébauchée et une conclusion qui se résumait à une phrase lapidaire. À l'inverse, si l'on s'accordera à dire que l'introduction est un moment essentiel de l'exposé, qu'il ne faut surtout pas négliger, celle-ci se doit d'être efficace et de ne pas s'éparpiller : une définition simple des termes du sujet et une contextualisation rapide de la carte suivies d'une problématisation suffisent.

On regrettera aussi que, pour certains d'entre eux, les candidats et candidates aient quelque peu oublié **le sujet accompagnant la carte**. Celui-ci n'est pas un simple prétexte au commentaire de la carte mais le thème qui doit être traité tout au long de l'exposé. En croisant les mots du sujet et une première lecture synthétique de la carte, il s'agit donc de bâtir une problématique à laquelle l'exposé entend répondre en suivant une progression logique claire et aisément identifiable par le jury. Ce dernier insiste d'ailleurs sur le fait que l'exposé *dans son ensemble* doit permettre de traiter le sujet. On évitera donc de faire de l'intitulé du sujet l'intitulé d'une partie du plan.

La compréhension des cartes a ensuite été assez inégale, avec des **erreurs d'interprétation** plus ou moins préjudiciables. Dans l'ensemble, les candidats doivent veiller à ne pas plaquer des commentaires préconstruits sur la carte. Ainsi, les lectures essentialisantes ou misérabilistes, particulièrement fréquentes lorsqu'il est question de ruralité, sont à éviter absolument. De même, les candidates et les candidats pourraient porter une plus grande attention à la façon dont les populations se répartissent dans l'espace et aux aménagements

visibles sur la carte. Si la carte s'y prête, il ne faut pas hésiter à différencier les espaces de la carte, au besoin en reprenant des découpages classiques de la géographie (littoral/arrière-pays, centre/périphérie, piémont/montagne, etc.). Il est également essentiel de situer l'espace de la carte en mobilisant des échelles plus petites, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder les réseaux de transport et les flux de personnes (voyageurs, navetteurs, etc.) ou de marchandises. S'il n'est pas exigé des connaissances pointues en matière de géomorphologie ou de climatologie, celles-ci aident à comprendre l'espace de la carte et auraient pu éviter certaines erreurs de lecture. Rappelons aussi que les sujets couvrent toute la France, Corse et outre-mer compris, et que le jury s'attend à ce que les candidates et candidats possèdent quelques connaissances générales à propos de ces territoires. Afin de préparer l'épreuve orale du concours, il peut donc être utile de reprendre quelques manuels généraux sur la géographie de la France. Même déconcertantes, ces erreurs d'interprétation ne sont toutefois pas rédhibitoires et certains exposés ont reçu de relativement bonnes notes malgré des inexactitudes dans le commentaire. La cohérence d'ensemble et la pertinence du raisonnement restent primordiales.

En ce qui concerne le **document d'appui**, il n'est parfois pas analysé de façon critique, faisant l'objet d'une simple paraphrase qui ne sert pas vraiment le commentaire de la carte. Dans certains cas, le document d'appui pouvait permettre de différencier les espaces ou d'aborder les représentations sociales associées à l'espace de la carte et le jury attendait donc qu'ils soient commentés en ce sens. Certains documents d'accompagnement ont été volontairement choisis pour leur vision incomplète ou partielle, voire publicitaire, auquel cas un recul critique suffisant était apprécié et valorisé par le jury.

En dernier lieu, comme chaque année, le jury rappelle que l'oral ne s'arrête pas à l'exposé et que l'**entretien** joue un rôle dans l'évaluation de la prestation. Si certains candidats se sont montrés très à l'aise, répondant de façon vive et pertinente aux questions posées, d'autres au contraire sont passés à côté de l'exercice. Ainsi, le jury a valorisé les candidats et candidates qui se servent des questions pour faire de nouvelles hypothèses et proposer des analyses supplémentaires. Il est cependant recommandé de ne pas se montrer trop inconstants dans l'entretien : les questions ne doivent pas nécessairement et immédiatement conduire à remettre totalement en cause tout ce qui a été dit pendant l'exposé. Il s'agit parfois simplement de nuancer un propos trop péremptoire voire de le compléter. Comme les années précédentes, des exposés lacunaires ou passables ont été sauvés par un entretien bien mené et des réponses réfléchies, tandis que certains entretiens ont révélé des faiblesses qui ont terni un exposé de qualité.

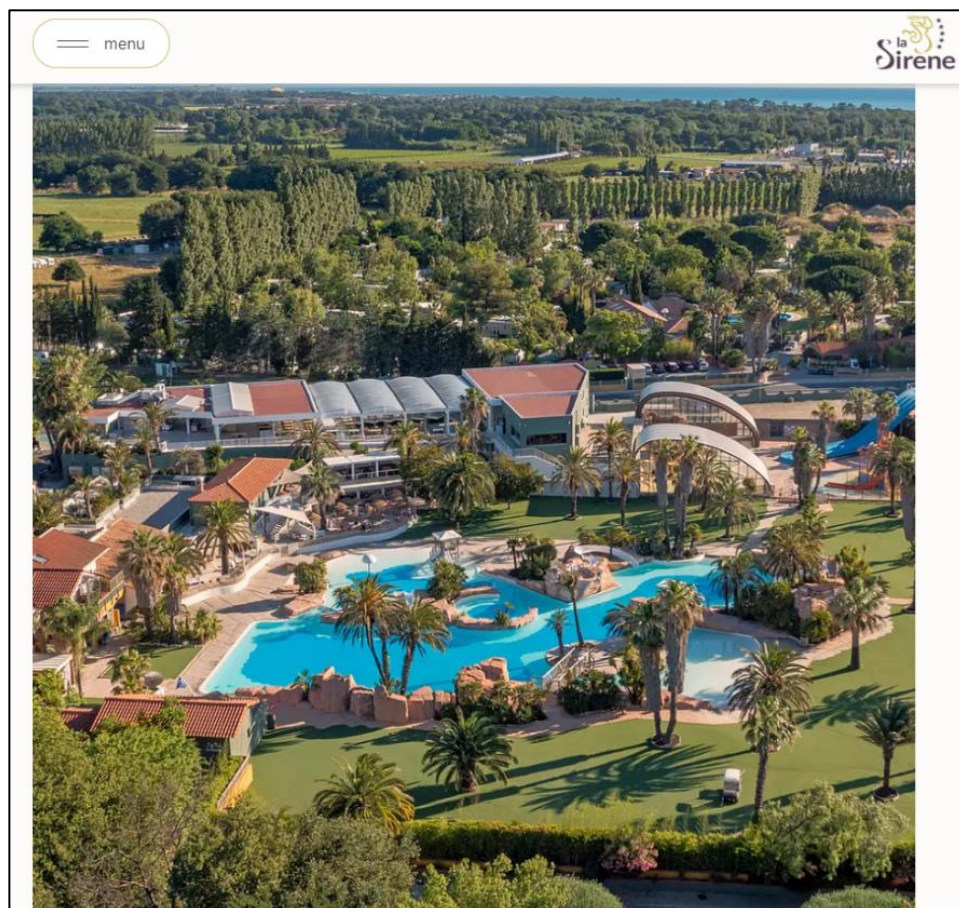
Si le jury insiste sur ce qui est à perfectionner, il tient cependant à redire la qualité générale des exposés et des entretiens, la bonne préparation des candidates et des candidats à un exercice difficile préparé dans un temps limité. Que les préparateurs et les préparatrices en soient remerciés, de même que toutes les personnes contribuant à l'organisation et à la bonne tenue du concours.

Sujet : Tourisme et loisirs sur la carte de Banyuls-sur-Mer

Carte : Banyuls, 2549 OT, 2018

Document d'accompagnement : Présentation du camping La Sirène à Argelès-sur-Mer

Source : Capture d'écran du site internet www.camping-lasirene.fr



Niché au cœur d'un parc de 23 hectares à la végétation luxuriante, le camping La Sirène est assurément le navire amiral du Groupe Sirène Holidays. Reconnu comme l'un des plus beaux campings de France, le site demeure une référence incontournable valorisé par de nombreux guides touristiques, aussi bien dans l'hexagone qu'en Europe.

Situé à 900 mètres du bord de mer et de la plage d'Argelès sur Mer, à quelques kilomètres seulement de la frontière espagnole, le camping club La Sirène vous invite à venir profiter de vos vacances en toute tranquillité.

Pour les familles avec de jeunes enfants découvrez également le camping l'Hippocampe situé juste en face. Il est entièrement piéton et vous bénéficiez d'un libre accès à toutes les infrastructures et animations de la Sirène. Calme et sécurisant, l'Hippocampe est également très apprécié des vacanciers.

Sujet : Frontière et territoires sur la carte de Saint-Laurent-du-Maroni

Carte : Saint-Laurent-du-Maroni, 4702 SB, 2020

Document d'accompagnement : Le parcours de vie de Lili.

Source : Noucher M. *et al.*, 2020, *Atlas critique de la Guyane*, CNRS Éditions, p. 60.

Lili, une guérisseuse réputée, est née à Keementi, sur la rive surinamienne dans les années 1950, en pays ndjuka, sur un affluent du Maroni. Elle est venue vivre avec son père sur le Bas-Maroni, côté surinamais, dans un *kampu* (village) près de Bigiston. Son enfance est passée en allers-retours entre ce *kampu*, son village d'origine Keementi, et aussi la maison de son père à Saint-Laurent, dans le quartier sur pilotis nommé *Pikin Keementi*, ou *Petit Keementi*, fondé par les gens de Keementi.

Lili s'est mariée avec un homme de St-Laurent qui avait lui aussi une maison sur pilotis au *village chinois* (Sineisi). Elle a fondé son propre *kampu* à proximité de celui de son père, et élève ses enfants entre Saint-Laurent et ce *kampu*.

Au moment de la guerre civile en 1986, son *kampu* est ravagé par les combats, et elle doit se réfugier précipitamment. Elle se retrouve au camp de réfugiés sur la route de Mana ouvert par l'armée française pour les « Personnes provisoirement déplacées du Suriname » auxquelles il est refusé le statut de réfugié. En 1989, elle déménage chez l'un de ses fils vivant à Grand Santi, bourg de la rive française [...].

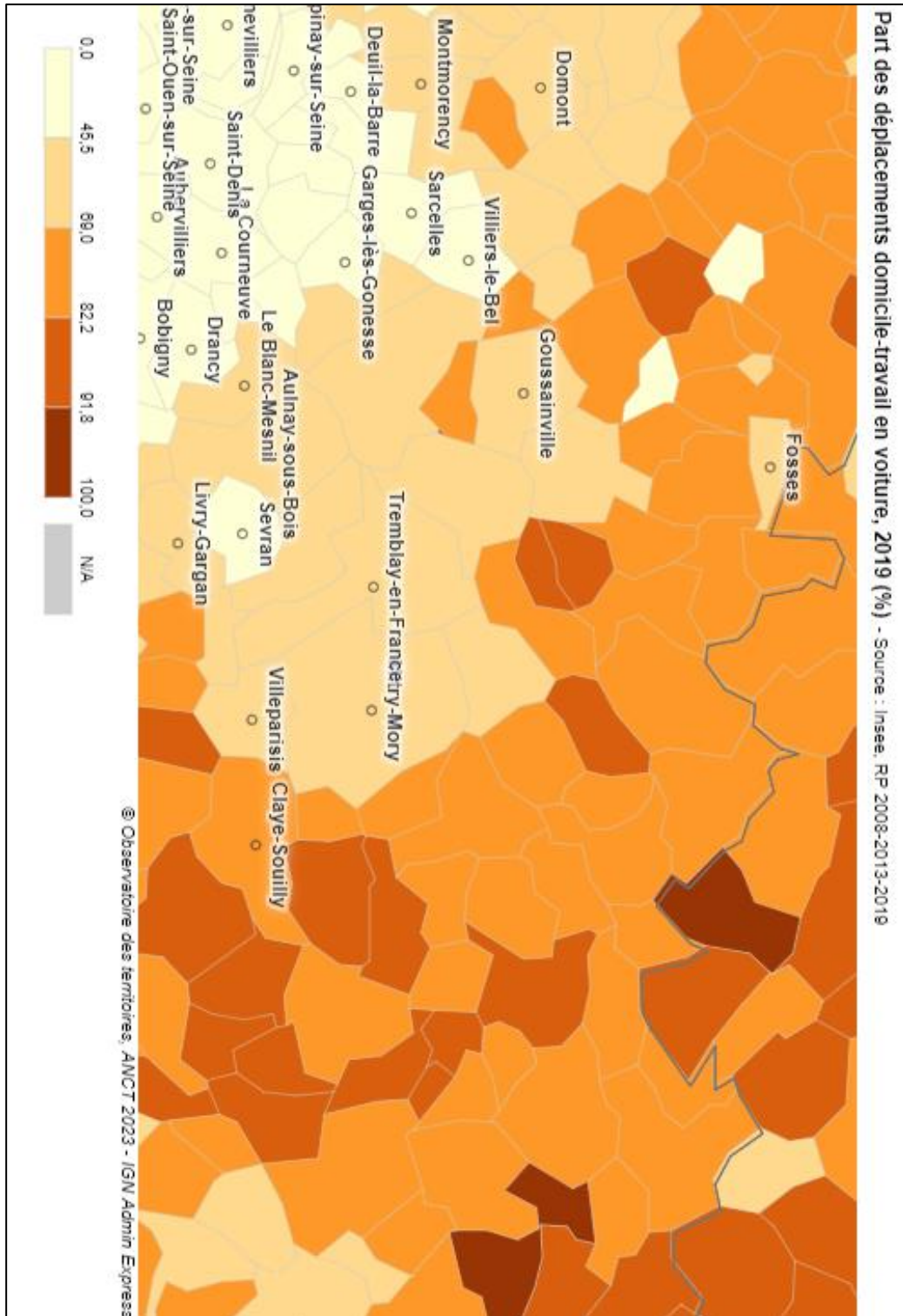
En 2005, elle revient vivre à Saint-Laurent [...]. Elle ne se déplace plus beaucoup mais elle continue d'être ravitaillée par les produits que lui amènent ses proches, ce qui lui fait dire : « je mange des deux pays ! ». Lili, décédée en 2018, n'aura jamais eu de papiers français.

Sujet : Transports et mobilités sur la carte de Dammartin-en-Goële

Carte : Dammartin-en-Goële, Le Bourget, 2413 OT, 2019

Document d'accompagnement : Part des déplacements domicile-travail en voiture en 2019 par commune.

Source : Observatoire des territoires (données INSEE)

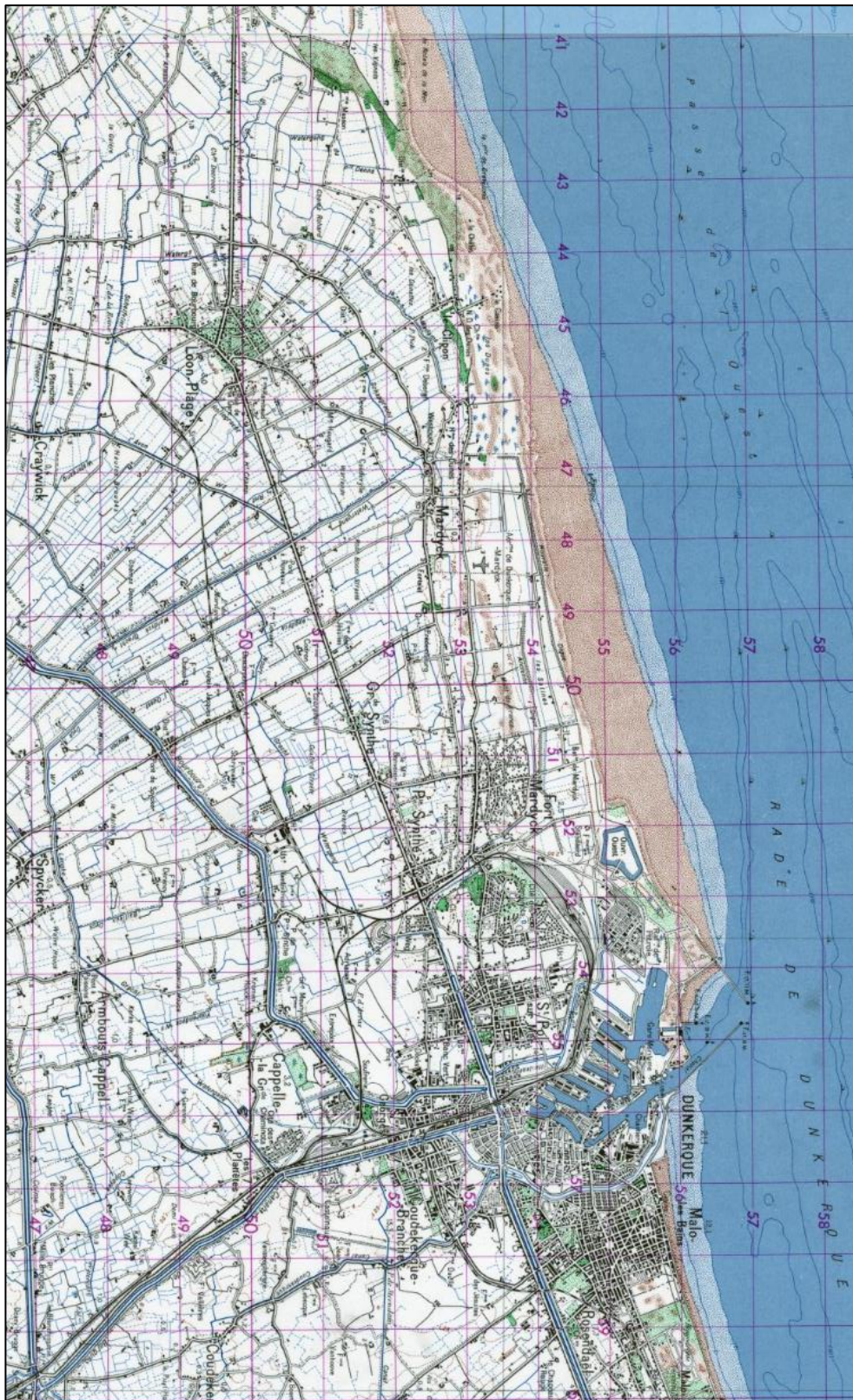


Sujet : Ville et port sur la carte de Dunkerque

Carte : Dunkerque, 23020, 2020

Document d'accompagnement : Carte topographique IGN années 1950

Source : Géoportail



Sujet : La ruralité sur la carte de Rocamadour

Carte : Rocamadour, Padirac. Vallée de la Dordogne, 2136ET, 2018

Document d'accompagnement : Présentation du fromage « Rocamadour »

Source : Site internet de l'office du tourisme de l'intercommunalité « Vallée de la Dordogne » (www.vallee-dordogne.com)

Autrefois nommé « cabécou », ce petit fromage de chèvre au lait cru est fabriqué sur les causses du Quercy depuis le 15ème siècle.

En bouche, ce fromage tout en douceur fond contre le palais, libérant des saveurs subtiles de crème, de beurre et de noisette. Délicieux nature sur une tranche de Croustillot, en salade accompagné de noix ou chaud avec une pointe de miel, le Rocamadour agrmente de nombreux plats typiques de la Vallée de la Dordogne.

Rendez-vous à ne pas manquer : La Fête des fromages de Rocamadour le dimanche 28 mai 2023, tous les dimanches de Pentecôte. Le Rocamadour invite des fromages de la France entière à venir festoyer autour des stands de dégustation, avec une quarantaine de fromagers et des animations.

La qualité du fromage AOP Rocamadour est récompensée en 2017 par le salon de l'agriculture de Paris. En effet, le jury du concours général agricole de Paris a décerné à la ferme de la Borie d'Imbert la médaille d'or pour la fabrication du fromage le Rocamadour AOP Fermier.

Retrouvez la liste de nos produits et producteurs locaux.

Sujet : Les espaces de la mobilité sur la carte de Bourgoin-Jallieu

Carte : Bourgoin-Jallieu 3132 SB, 2016

Document d'accompagnement : Proportion d'actifs occupés résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail (%)

Source : Observatoire des territoires (données INSEE)

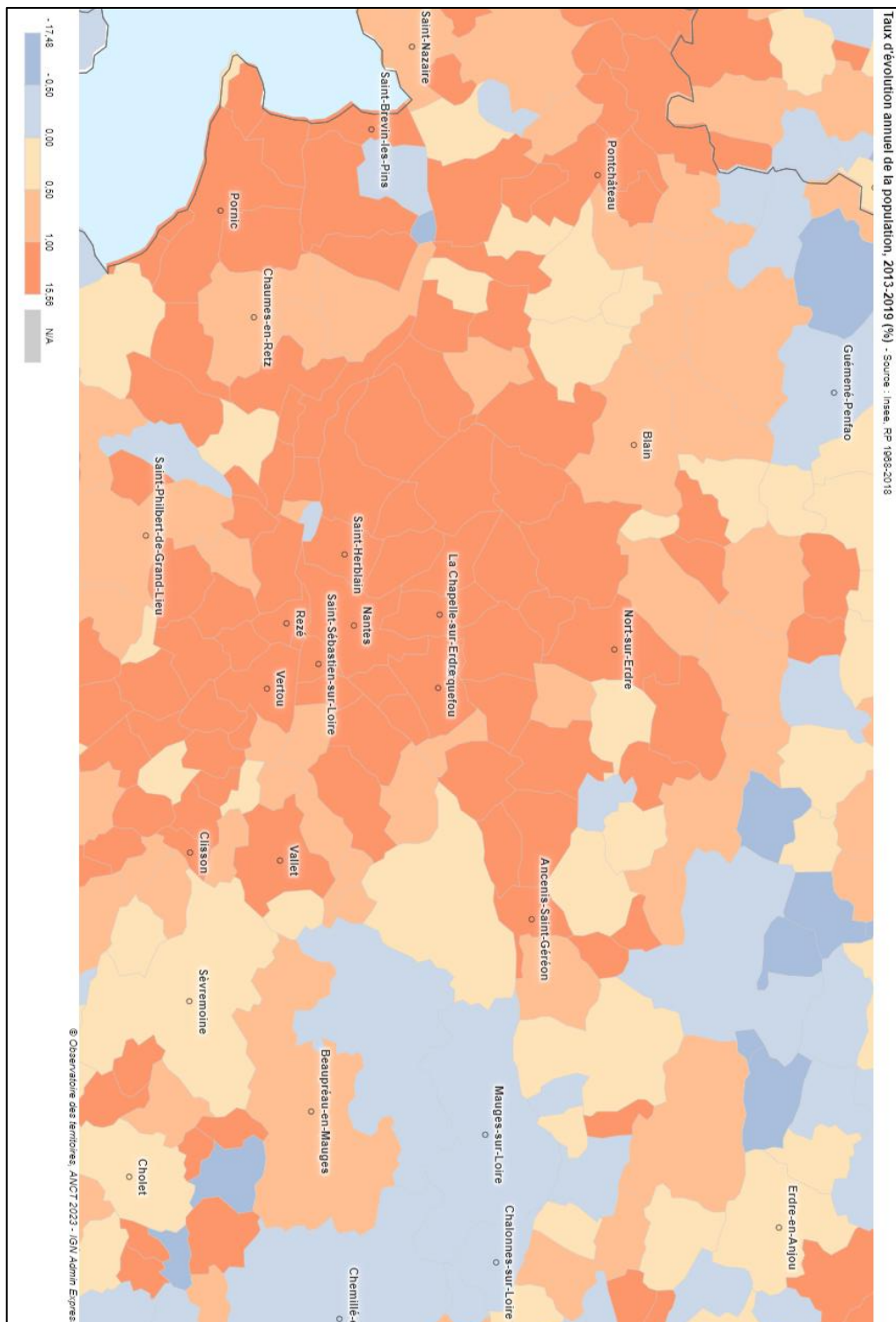


Sujet : La périurbanisation sur la carte de Blain et Nort-sur-Erdre

Carte : Blain, Nort-sur-Erdre, 1222 SB, 2016

Document d'accompagnement : Taux d'évolution annuel de la population (%)
2013-2019

Source : Observatoire des territoires (données INSEE)



Sujet : Atouts et contraintes sur la carte de Grenoble

Carte : Grenoble, Chamrousse, Belledonne, 3335 OT, 2016

Document d'accompagnement : Texte promotionnel de la station de Chamrousse

Source : France Montagnes (France-Montagnes.com). « France Montagnes est l'association qui fédère les principaux acteurs du tourisme de montagne en France. »

« En hiver à CHAMROUSSE

Chamrousse, berceau du ski français en 1878, site phare des Jeux Olympiques de 1968, est aussi la station de l'évasion facile et rapide, à seulement 30 km de Grenoble, Capitale des Alpes et 1h30 de Lyon. En quelques minutes, vous entrez dans un espace naturel hors du commun aux portes de la Haute Montagne, une altitude idéale garantissant un enneigement abondant et de qualité, un domaine skiable « panoramique » proposant différentes expositions. Chamrousse, votre Mountain Park multi-activités, ouvre le champ des possibles de l'Univers Montagne en sensations XXL ! Le Chamrousse Mountain Park : c'est un espace de loisir *outdoor*, du ski mais pas que...

En été à CHAMROUSSE

La station de Chamrousse se situe à la pointe du massif de Belledonne, à seulement 30 km de Grenoble. Elle s'étend sur deux niveaux : Chamrousse 1650 et Chamrousse 1750-1700 reliés par les pistes et les sentiers forestiers, pour une superficie de 1300 hectares et un point culminant, la Croix de Chamrousse à 2250 mètres d'altitude. La station est construite en pleine forêt, offrant un panorama exceptionnel en surplombant Grenoble et sa vallée. Chamrousse comblera tous les amoureux de nature et de grand espaces : de nombreux lacs d'altitude, un intérêt botanique certain avec la présence d'espèces rares, une flore et une faune spécifique : un bol d'air pur ! [...] »

Sujet : Les espaces urbains sur la carte de Pointe-à-Pitre

Carte : Pointe-à-Pitre, Sainte-Anne, 4603GT, 2022

Document d'accompagnement : Carte topographique IGN années 1950

Source : Géoportail



Sujet : Un piémont méditerranéen sur la carte de Calvi

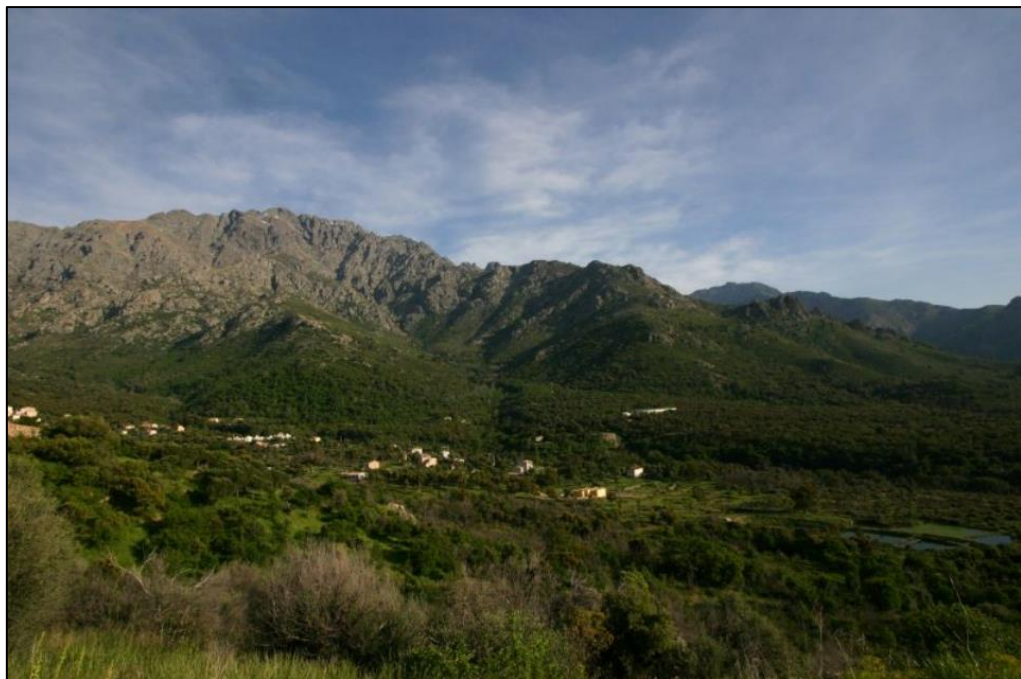
Carte : Calvi, cirque de Bonifatu, PNR de Corse, 4149 OT, 2019.

Document d'accompagnement : Deux photographies de paysage, Paysage de Balagne, entre Aregno et la mer, et crêtes bordant le cirque de Calenzana

Source : DREAL¹ de Corse, *Atlas des paysages de la Corse*, 2013, p. 12 et p. 21.



A. Paysage de Balagne, entre Aregno et la mer



B. Crêtes bordant le cirque de Calenzana

¹ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Sujet : Multifonctionnalité rurale sur la carte de La Roche Bernard

Carte : La Roche-Bernard, PNR de Brière, 1022 OT, 2015

Document d'accompagnement : page internet destinée aux entrepreneurs

Source : capture d'écran du site de la communauté de communes Arc Sud Bretagne



02 97 41 46 26 Nous écrire

f in ESPACE ÉLUS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU QUOTIDIEN LES PROJETS

Accueil > Au Quotidien > Vie Economique > Où s'implanter / Où travailler ?

Où s'implanter / Où travailler ?

Modifié le 25 Jan 23



Bourse Immobilière et Foncière

Avec ses 18 Parcs d'Activités Economiques, le territoire d'Arc Sud Bretagne s'engage depuis 11 ans dans une stratégie d'extension et de requalification d'une partie de ses parcs d'activités.

La Communauté de Communes met à disposition des dirigeants d'entreprises une bourse immobilière, afin de les accompagner dans l'implantation de leur entreprise et dans leur développement.

Cet outil permet d'identifier en quelques clics les disponibilités du parc immobilier privé du territoire : locaux professionnels, tels qu'ateliers, entrepôts, commerces, bureaux et terrains.

Service gratuit, la bourse immobilière est directement accessible sur le site internet d'Arc Sud Bretagne.

Si vous souhaitez avoir plus de précision concernant un bien et être mis en relation avec son propriétaire, n'hésitez pas à contacter le service développement économique et demander Véra Gomes au 02 97 41 46 26 ou par mail à l'adresse contact@arcsudbretagne.fr

Accédez à la bourse immobilière d'Arc Sud Bretagne en cliquant sur la carte ci-dessous :

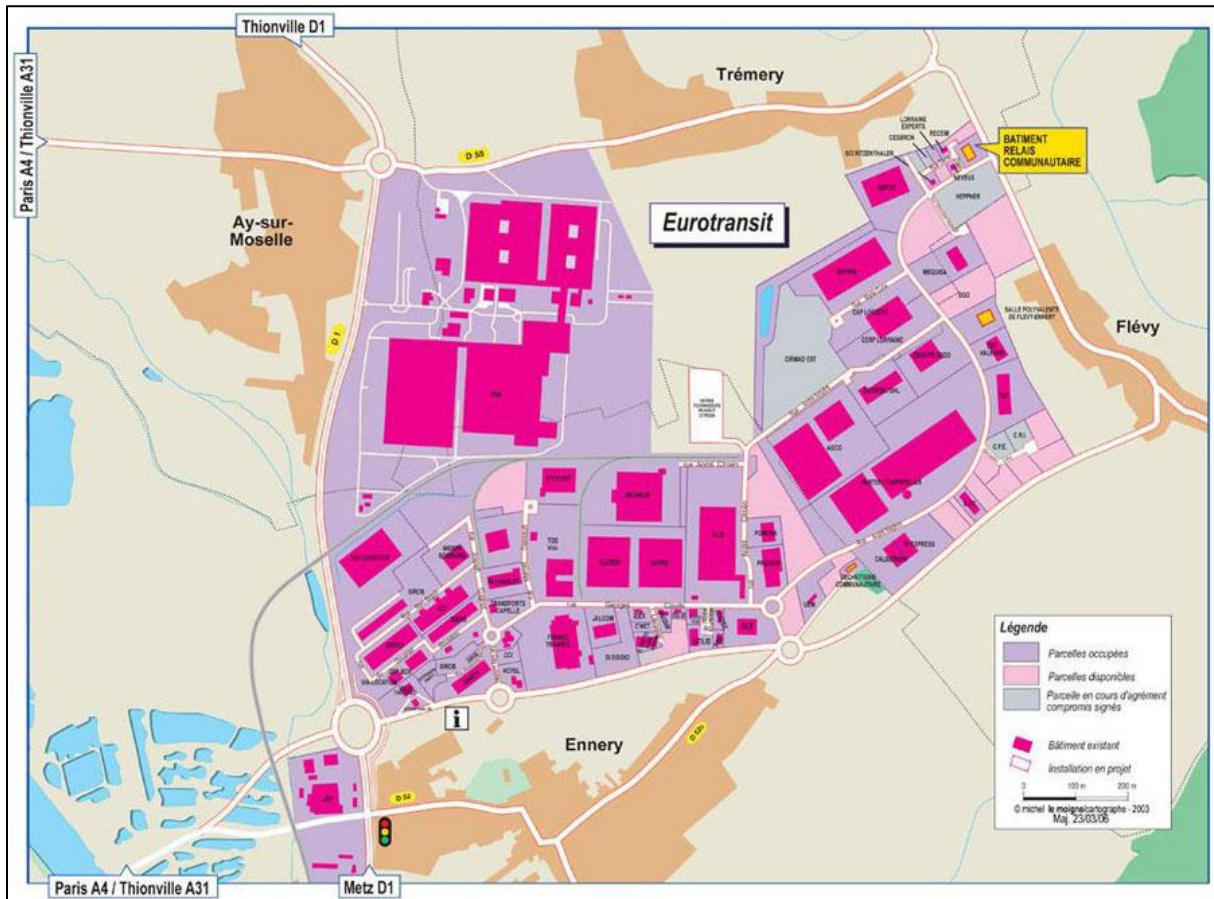


Sujet : Les espaces productifs sur la carte de Woippy, Uckange, Vigy

Carte : Woippy, Uckange, Vigy, 3412 SB, 2017

Document d'accompagnement : extraits de la page internet de la commune d'Ennery

Source : texte et image extraits du site de la commune d'Ennery



Zone Eurotransit

Initié à la fin des années 1970 avec l'implantation de PSA, le site Eurotransit, premier pôle logistique de l'Est de la France, s'étend sur 470 hectares entre les communes d'Ay-sur-Moselle, Ennery, Flévy et Trémery.

Le site est desservi par une voie rapide en liaison directe avec les autoroutes A4 et A31.

Il possède également une voie ferrée raccordée à la gare de triage de Woippy. Elle n'est plus utilisée actuellement